

Réunion Publique Maraîchage

ZOOM - 29/06/2022 à 19h30

Présents : Marion pour IP, Céline pour les AMAP, Valentin Dubois pour les Bio, Elodie pour la Conf' , Nathalie Degroote (IP), Elise Ammeux pour la Conf et IP, Justine Bertoux de Audembert (Conf' et Amap), Estelle France de Campigneulles les grandes, Karine (IP), maraîchère bio à Wargnies le Petit avec Mathias et Matthieu (le Panier de la Tournichette), Jonathan Chabert Conf Nationale, Maxence du LeCourtccircuit.fr (notre métier est d'accompagner les producteurs et artisans afin de constituer des collectifs et développer la vente directe en hauts de France www.lecourtccircuit.fr), Sophie Ferme Bio du Hamet à Seninghem, Aude et Eric Arjallies (projet maraîchage sur sol vivant) de Wirwignes, Chrystelle, Naomi Baki Fath (projet maraîchage bio et agroforesterie), Isabelle Daubney (PP micro ferme maraîchage bio), Justine de Mons-en-Pévèle, Karine Pilon maraîchage sol vivant (tout petit Jardin bio de Mont Notre Dame) Sud de l'Aisne, morgan en couveuse en maraîchage et fruits rouges sur les attaques pres de calais, Lola Crowet, installée à la flamengrie (02) en 2016, déménagée à floyon en 2022 en maraîchage, Julie lerond PP dans la somme, Chrystelle, PP pour un début d'installation dans 6 mois en maraîchage bio, arboriculture et petit élevage, Vincent, porteur de projet dans le nord (MILLAM) ...

38 personnes connectées.

1- Intro – par Estelle France de la Conf' 59-62

Eunice a cristallisé et mis en exergue les pb des fermes maraîchères, déjà présents. Nous faisons effectivement face à une crise globale dont voici les symptômes partagés :

- Baisse des ventes de 10 à 30 % en vente directe / Inflation de 5 % / Tempête et crises climatiques (sécheresse, année humide)
- inflation, monté des prix des matériaux / des matières premières
- multiplication des dégâts d'une manière générale,
- Bas prix et promotion des hyper-marchés « c'est toujours moins cher ailleurs »
- désinformation des grandes surfaces des revendeurs qui se font passer pour des paysans sur les marchés de plein vent...
- Filière non soutenue par la PAC

Résultat aujourd'hui : œÉpuisement, lassitude, colère, déconversion des maraîchers bio et dépôt de bilans.

2- Etat de la filière Nationale par Fabien Champion de la Conf Nationale (enregistrement)

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/mp4/win_20220623_16_07_44_pro.mp4

Paradoxe : le seul secteur agricole où il y a eu une hausse de ferme entre 2010 et 2020, mais taux de maintien à 5 ans le plus bas, selon la MSA (73 % des installés encore en activité 6 ans après). Pourquoi ? Quelques raisons :

a. Les aléa climatiques

Rien qu'en 2022, nous avons été touchés par 4 aléas climatiques majeurs sur les 6 premiers mois, sur l'intégralité du territoire : Tempête, gel, grêle, sécheresse.

b. Problème économique

50 % des Fruits et légumes consommés en France sont importation → prix des marchés de l'étranger défilant toute concurrence.

-Exemple : en tomates cerises bio : prix de revient 6€ le kg. Mais l'espagnole est vendu en marché de gros vers 3, 3€....

-Autre exemple : la courgette verte bio : prix de revient en France environ 1,5 à 2€. La courgette importée est à 1€.

Résultats :

- impossibilité de fixer des prix rémunérateurs
- impossibilité économique de dégager des perspectives d'amélioration globales de la qualité des produits et de sortie des pesticides

c . Marges des supermarchés

Pour 1 fruits et légumes bio vendu en supermarché à 1€ => 43 cents revient à la grande distribution (UFC que choisir). De plus il a été établi que pour les bio, la marge est supérieure de 75 % par rapport aux autres fruits et légumes conventionnels.

d. Baisse des ventes de Fruits et légumes frais

d'autant plus chez les bio et en circuit court. Les Circuits courts étaient un marché de niche que l'on espérait se généraliser... Mais la crise actuelle nous fait constater :

- la paupérisation de la population (8 millions de personnes à l'Aide alimentaire en 2021)
- la baisse de fruits et légumes,

Explication de la baisse de ces ventes :

⇒ *baisse globale de la consommation de produits frais en général (viande aussi!) : en 2021 baisse de 4 % en volume par rapport à 2020, par ménage. 3 raisons – d'après les experts de la consommation :*

- *moins d'effort pour cuisiner (achat de plats préparés)*
- *moins de déplacement pour faire les courses (achats de produits qui se stockent)*
- *budget alimentaire en baisse en raison de la crise économique*

⇒ *baisse des achats de produits bio*

alors qu'elle augmentait jusqu'en 2019, en 2020 elle stagnait à 20 %, petite hausse pendant le confinement, mais baisse de 10 % en 2021, tendance qui perdure en 2022...

⇒ *le secteur du bio est mangé par les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) – entre 2016 et 2020, les ventes sont passées de 49 à 56 %. Ce qui explique la perte de parts de marché des autres structures de commercialisation.*

Quelques hypothèses pour tenter de comprendre cela :

- *effet d'offre sur les grandes exploitations spécialisées → ne gagnent pas dans le conventionnel et tentent de s'en sortir par le bio (en tomate par exemple)*
- *diversification des grandes exploitations pour s'en sortir*
- *hausse des importations de produits bio*
- *l'offre des fruits et légumes bio en GMS bénéficie d'un avantage en terme de prix des « parts fermes » par rapport au maraîchage diversifié.*

e. La PAC

Beaucoup d'agriculteurs dépendent de cette subvention. Pour certaines filières, c'est plus de la totalité du revenu – 33 % du CA en Bovin Viande ; 44 % en Ovin Viande ; 15 % en Vaches Laitières et céréales. Mais pour le maraîchage et l'apiculture c'est moins de 5 %. Ce système est historique.

Le budget de la PAC est fixe (voire en baisse). Si de l'argent est fléchées pour le maraîchage, cela destabiliserait fort ces filières ultra dépendantes de la PAC... déclanchant des situations de détresse économiques importantes.

La Conf a bataillé pour obtenir des aides couplées (batterie d'aide ciblée sur un type de production). Mais le résultat est décevant (10 millions d'€ pour max 3 000 paysans éligibles en France). Avec problème d'un plancher pas toujours assez bas. Et d'un plafond à 3,5 ha, excluant beaucoup de maraîchers.

3- Etat de la filière en région

a. Point technico-économique par Valentin Dubois de Bio en HDF

Au sein de la région, on comptabilise une vingtaine – trentaine de projet chaque année. C'est une filière dynamique au niveau de l'installation, mais dont de nombreuses fermes arrêtent leur activité au bout de cinq ans.

Pourtant la filière à de nombreux impacts positifs au niveau des territoires tant sur le nombre de bouches à nourrir, sur le développement de l'économie locale en lien avec les territoires et les projets alimentaires territoriaux et la filière est pourvoyeuse d'emplois.

Nous observons une filière avec des typologies de fermes complexes, dont l'acquisition de références est difficile, on peut parler plutôt de repères technico-économiques.

⇒ de part le parcours (souvent reconversion professionnelle) nous avons une grande diversité de typologie d'installation. Pas 1 ferme ne se ressemble. Nous avons un ensemble de structures « atypiques ».

C'est pourquoi, nous avons initié un travail via un outil « Trajectoire » permettant d'acquérir des **repères technico-économiques** de l'installation jusqu'à 5 à 7 ans après l'installation. Cette étude vient aider les porteur.ses de projets à acquérir des repères pour monter un plan de développement économique, indispensable pour l'obtention d'un prêt auprès des organismes bancaires. Ces dernières n'ayant que des repères économiques sur les filières grandes cultures, élevage ou légumes de plein champ.

Mais, cet outil vient également aider les producteurs.rices à prendre du recul sur leurs fermes et fournir des indicateurs technico-éco en lien avec leurs objectifs, ce qui permet de rediriger, renforcer ou corriger la trajectoire...

L'étude nous a permis d'étudier les trajectoires de 16 fermes en maraîchage biologique qui ont pu révéler ces premiers éléments :

- Un maraîcher.e vit les 3 premières années de ses allocations chômage, du RSA, d'un revenu extérieur du foyer, ou des économies personnelles. (Fragilité économique sur l'ensemble de la filière. Système peu résilient, mais qui ne dépend pas de subventions). Au bout de 4-5 ans, le revenu va de 350 à 1800 €/mois. Sachant qu'une majorité de fermes ne va pas au-delà de 5 ans d'existence, d'après la MSA. Les horaires de travail sont compris entre 50-84 h/semaine, soit 3160 h/an, autrement dit le revenu horaire est compris entre 1.3 – 12 €/h au à la quatrième-cinquième année.

- Une ferme en maraîchage est comprise entre 1 et 2 ha en moyenne. Les niveaux d'investissement sont très variables allant de 100 000 €, la première année d'installation et 70 000 à 360 000 € cumulé au bout de 5 ans (poids économique non négligeable). Les investissements dépendent de la capacité à financer et à optimiser l'outil de travail, afin de gagner en efficacité de travail et en temps.
- Une filière très autonome d'un point de vue économique, peu dépendante des aides publiques, mais très sujette aux aléas climatiques, ce qui nécessite de réinvestir pour réparer ou s'équiper.

b. Partages de constats dans toute la région – témoignage recueillis par toutes nos structures

⇒ Verbatim qui parlent beaucoup de **surmenage mental et physique chez les maraîcher.es**

« Je n'avais pas prévu de faire du bénévolat en m'installant maraîcher »

« J'ai pas passé 20 ans de ma vie à faire du maraîchage bio pour en revenir à des ventes tellement basses que je revis mes premières années ou je luttais pour vendre ! »

« J'ai plus l'énergie de rien. Quand je rentre, j'ai ma fille qui veut jouer et aller faire un tour, mais moi je peux pas, je suis épuisée. J'ai pas de patience, je suis irritable, tout mon entourage le subit »

« Toutes ces crises me donne énormément de doutes sur l'avenir. Je ne sais pas, si je pourrais de nouveau me relever si une prochaine tempête de ce type apparaît »

« C'est terrible de se dire que le métier que j'ai choisi par amour, passion et conviction est aussi celui qui m'épuise physiquement, mentalement et me vole ma vie. Même en optimisant au maximum, même en ayant toutes les compétences requises, tu vois tes collègues souffrir de la même manière que toi et tu finis sous médoc »

« Après 7 saisons en maraîchage bio, c'était trop pour un seul homme. Un excès de charges mentales et physiques me font arrêter aujourd'hui »

« 6 ans après mon installation, je suis épuisée, physiquement mais surtout moralement. C'est épuisant de subir tous ces aléas : catastrophe climatique, fluctuation des ventes en plus de la charge physique du métier, la charge mentale et administrative du chef d'entreprise pour à la fin ne pas être en mesure de se verser un SMIC.

« Aujourd'hui j'ai besoin de penser à moi et ma famille, de lever le pied. »

→ Question ouverte - en directe : Et vous, comment vous vous sentez aujourd'hui ?

« Ça parle effectivement. »

« Le mal est profond, commun et systémique. Constaté en commission Nationale Fruits et légumes (Conf'). Ce qui fait penser qu'on ne peut s'en sortir que collectivement. »

4- Réactions suite à la tempête Eunice

Regroupement de maraîchers, qui commençaient déjà à se mobiliser par rapport à la situation de crise avant les tempêtes ⇒ Partage avec des structures d'accompagnement ⇒ Création du consortium pour faire face à la tempête, avec : la Confédération paysanne HDF, le Réseau des AMAP HDF, Bio en HDF, Initiatives Paysannes et le CIVAM.

Différentes actions ont été entreprises pour interpeler, obtenir des dédommagements, et une reconnaissance de l'état de crise de la filière:

- Courriers aux élu-es (président, ministre, député-es, sénateur-es, élu-es départementaux et régionaux, chambre d'agriculture, différentes collectivités...)
- 2 Manifestations (Lille et Amiens) et des conférences de presse
- Construction d'un barème de calamité agricole adapté – en lien avec les DDT(M)
- Recensement des dégâts Eunice, devenu la référence prise en compte par le Conseil Régional et la DRAAF (et les DDT(M))

Ont été obtenus :

- Des Cellules de crise régionales – réunions en plénière avec le consortium, des acteurs publics (DRAAF, DDT, Conseil Départementaux...), la MSA, des banques, des assurances,... (porté par le Conseil Régional)
- Participation aux réunions techniques de révision de dispositifs existants (Pass Agri Filière = PAFI) (Conseil Régional)
- Aide PAFI bonifiée « spécial Eunice » entre 2 000 € et 30 000 € d'investissements HT avec 60 % de financements pour les fermes en Bio (au lieu de 50%) et 40 % pour les fermes conventionnelles (au lieu de 30%) (Nadège Dumesge) - hors territoire MEL (Metropole Lilloise) qu'il est possible de demander même si une demande de PAFI a été demandé il y a moins de 2 ans.
- L'ouverture de la reconnaissance en calamités agricoles : 62, 59, 80 (DDTM)
- Une enveloppe d'Aide d'urgence à la trésorerie pour tous les maraîchers impactés par la tempête. De 1 000 à 5000 € en fonction des dégâts (DRAAF - DDTM)
- Déblaiement de certaines collectivités (votre collectivité)

Au-delà des luttes :

Nous rappelons que la MSA a des dispositifs qui donne la possibilités de prise en charge des cotisations de l'année 2022. Nous encourageons chacun à établir un plan personnalisé vis à vis de ses cotisations et des aides à recevoir => Demander Prim d'activité ou RSA par exemple (MSA – votre conseiller)

Ce qu'il nous reste à obtenir :

- La réponse de l'Etat (une rencontre avec le nouveau ministre !)
 - Des offres d'assurance adaptées à la filière – Obtenir de la DRAAF qu'elle organise une première réunion avec les assureurs (pas encore de retour de leur part, mais le Conseil Régional soutien notre démarche).
- ⇒ Remarque : faites remonter à la Conf' vos problèmes avec vos assurances. Nous ferons des sitting s'il le faut.
- Une aide à la trésorerie de 15 000 € (au lieu des 5 000 € obtenus)
 - Une protection de l'Etat face aux dérèglements climatiques (fond dédié, aide PAC, ?)
 - Une protection des maraîchers face à la concurrence déloyale (pays exportateurs intra Européen et GMS) avec des prix minimums d'entrée sur le marché ⇒ pour notre survie !

Les propositions de la Conf'pour que la protection des maraîchers soit effective :

- des prix minimum d'entrée sur le marché pour des produits venant d'autres pays. Lien pour l'argumentaire sur les prix minimum d'entrée - pour tous les produits agricoles :

<https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/primini-v3.pdf>

- La mise en place d'une Sécurité Sociale De l'Alimentation (il existe une BD!) une sixième branche de la « sécu » : système de cotisation et de réversion orienté vers de l'achat alimentaire, avec un système de conventionnement pour les producteurs : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

⇒ Ces propositions politiques demandent du temps, mais sont aujourd'hui nécessaires.

5- Ouverture : Comment travailler ensemble pour la filière et ne pas être seul-e ?

- Intégrer le groupe whatsapp des maraîchers des HDF et recevoir des nouvelles / conseils des collègues. Partager les astuces / les solutions mises en place par chacun pour s'en sortir (**Envoyer votre numéro de portable à Justine Bertoux**)

- Participer concrètement à la dynamique (à sa mesure – ça peut être ponctuel et précis) (« C'est thérapeutique, ça donne du sens aux émotions et ça les catalyse »)

- Répondre à la presse et aux média, pour continuer à rendre visible cette lutte
- Venir en réunion de crise
- Adresser des courriers (élus locaux députés, sénateurs ; demander aux amapiens, client...), nous pouvons vous fournir des lettres types.
- Participer aux comités locaux ou nationaux de la confédération paysanne pour faire évoluer les choses (**Elodie**)
- Participer à une réunion de maraîchers sur mon territoire ou à des tours de plaine (**Bio HDF – Valentin Dubois**)
- Participer aux visios pour organiser le travail du consortium associatif (exemple – préparer cette réunion publique)

6- Fiche de contacts

Si je veux :

- **Recevoir les informations:**

Demander à être inscrit-e à la mail-liste gtamaphdf@listes.amap-hdf.org

à Céline Régulski - celine.regulski@amap-hdf.org

- **Recevoir les nouvelles des maraichers HDF via le groupe Whatsapp existant :**

Donner votre contact à Justine Bertoux (06 52 74 96 33)

- **Participer à la mobilisation** (cellule de crise, répondre à la presse, etc)

Demander à Marion Thériez – m.theriez@initiatives-paysannes.fr ou 07 49 48 35 26

- Participer aux comités confédération paysanne (locaux / nationaux)

Demande à Elodie Prouvost Dusart - nordpasdecals@confederationpaysanne.fr

et Yoanne Scottiez - picardie@confederationpaysanne.fr

- Demande une aide psychologique, séjour de répit, ... à la MSA : 03 21 24 72 68 ou actionsociale@msa59-62.msa.fr

- Demander la Prime d'activité, le RSA, une prise en charge des cotisations (FASS)
-> [Prendre rendez-vous](#) avec votre conseiller MSA

- Informations PAFI – Nadège Dumesge : Nadege.DUMESGES@hautsdefrance.fr ou 03 74 27 11 15

- Information calamités agricoles ou aide trésorerie – DDTM

- Participer à des rencontres maraichères par territoire :

Contacteur Valentin Dubois v.dubois@bio-hdf.fr 07 87 32 13 45 (NPDC)

Contacteur Juliette Parent j.parent@bio-hdf.fr ou 07 87 32 52 70 (Picardie)

7- Ressources

- Guide marché de plein vent :

http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Guide_Elus_marchés.pdf

- Fruits, légumes, miel, ... Argumentaire pour l'instauration des prix minimums d'entrées :

<https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/primini-v3.pdf>

- Sécurité Sociale de l'Alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

8- Temps d'échange ouvert

« Ça fait du bien de voir que mon cas n'est pas isolé ! Merci pour ce gros boulot, c'est super ! »

« La volonté passera par les institutions publiques, pas par les clients malheureusement. Nous devons faire poids auprès d'eux. »

« Il y a besoin d'être ensemble, dans des collectifs ! Pour garantir une offre compétitive face à des acteurs qui ne sont pas locaux. »

⇒ Nos structures et Le court circuit constituent des collectifs sur toute la région... ce sont des opportunités à saisir.

Restons en contact, ne laissons pas retomber cette dynamique, pionnière au niveau nationale !